



## MISE A JOUR SUR L'ÉCHEANCIER DE LA STRATÉGIE D'UTILISATION DES ANTIMICROBIENS DANS L'INDUSTRIE DU DINDON

L'industrie canadienne du dindon a travaillé à la mise en œuvre d'une stratégie d'utilisation des antimicrobiens (UAM) dans l'ensemble du secteur en réaction à l'attention croissante portée au risque de résistance aux antimicrobiens (RAM) dans le monde. La stratégie vise l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques importants pour la santé humaine et cherche à conserver, voire renforcer, la confiance des consommateurs envers le dindon canadien ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurateurs et des détaillants tout en garantissant la disponibilité de solutions maintenant la santé et le bien-être des dindons.

La stratégie, approuvée par le conseil d'administration des ÉDC en juin 2017, découle du groupe de travail sur l'utilisation d'antimicrobiens du secteur du dindon, dont le mandat était de formuler des recommandations en vue d'un plan de réduction de l'utilisation d'antibiotiques.

La stratégie établit un premier échéancier pour :

- éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I en 2014;
- éliminer l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie II d'ici la fin de 2018;
- éliminer l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie III d'ici la fin de 2019.
- L'utilisation à des fins thérapeutiques d'antibiotiques de toutes les catégories et l'utilisation préventive d'ionophores (catégorie IV) et de coccidiostats chimiques restent possibles.

La stratégie est mise en œuvre par le Programme de salubrité des aliments à la ferme<sup>®</sup> (PSAF) des Éleveurs de dindons du Canada et elle exige que les antibiotiques de catégorie I, II, et III ne soient jamais administrés de manière préventive aux dindons, y compris dans les couvoirs, conformément à l'échéancier fixé. La stratégie autorise l'utilisation de tous les antibiotiques à des fins thérapeutiques.

### Enquête

Les ÉDC ont observé les effets de la mise en œuvre de la stratégie et réalisé une enquête auprès des éleveurs, des vétérinaires pour volaille et d'autres intervenants de l'industrie pour assurer un suivi de la stratégie. Les résultats de l'enquête montrent que les éleveurs et les vétérinaires sont informés de la stratégie sur l'UAM et qu'ils connaissent les raisons et les modalités de son élaboration. Les réponses montrent que les éleveurs bénéficient du soutien des membres de l'industrie comme les ÉDC, les vétérinaires, les représentants des meuneries et les fournisseurs de services, notamment sous la forme de recommandations de pratiques de gestion et de produits de rechange. Certains répondants ont constaté que leur expérience de la stratégie et de ses répercussions ne pouvait pas être complètement évaluée au moment de l'enquête en raison du caractère récent de la mise en œuvre de la stratégie.

### Remarque importante :

Pour répondre aux commentaires reçus dans les résultats de l'enquête et pour donner plus de temps d'adaptation et de meilleures chances de réussite à la stratégie sur l'UAM, la 260<sup>e</sup> réunion ordinaire du conseil d'administration des ÉDC, qui a eu lieu les 27 et 28 novembre 2019, a modifié la date de mise en œuvre de l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III **de fin 2019 au 1<sup>er</sup> mai 2020**. Cela signifie que les troupeaux placés après le 1<sup>er</sup> mai 2020 ne devront recevoir aucun antibiotique de catégorie III de manière préventive.



**Les ÉDC encouragent les éleveurs qui sont prêts pour la mise en œuvre à appliquer la stratégie comme prévu, mais aucune demande de mesures correctives (DMC) ne sera émise par le PSAF des ÉDC avant l'échéance du 1<sup>er</sup> mai 2020.**

Ceux qui ont besoin de cette période supplémentaire sont priés de discuter du meilleur plan possible pour leur exploitation avec leur vétérinaire, les représentants de meunerie et leurs fournisseurs de services.

Pour de plus amples renseignements et des éléments d'orientation, nous vous invitons à consulter le portail des programmes à la ferme des ÉDC à l'adresse [www.programmesalafermeedc.ca](http://www.programmesalafermeedc.ca) qui contient des ressources sur l'utilisation des antimicrobiens. Vous trouverez notamment les Lignes directrices sur l'utilisation d'antimicrobiens dans la production de dindon, qui donnent des éléments de contexte sur l'utilisation des antimicrobiens, la résistance aux antimicrobiens, la stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens et les rôles dans la stratégie. Les Lignes directrices explicitent les définitions relatives à la prévention et au traitement des maladies, décrivent des situations sanitaires courantes des troupeaux à la ferme et suggèrent des outils de gestion aidant à la mise en œuvre de la stratégie.

### Catégorisation des antibiotiques

La catégorisation des antibiotiques est réalisée par Santé Canada en fonction de leur importance en médecine humaine.

CATÉGORIE	MÉDICAMENT	NONM DE MARQUE
<b>I</b> <i>Très grande importance</i> Essentiel pour les infections humaines graves; remplacement limité ou non disponible	Ceftiofur	Excel®
	Enrofloxacin	Baytril®
<b>II</b> <i>Grande importance</i> Peu de produits de remplacement disponibles	Pénicilline	Booster P S CONC., Penicillin G potassium, Pot-Pen®, Super Booster, Vibiomed Booster, Medivit™, Paracillin® SP, Penicillin G procaine, Pen-P
	Virginiamycine	Stafac®, Virginiamycin
	Lincomycine	Lincomix®, Lincomycin, Lincomycin SpectiNonmycin, Linco-Spectin®, L-S Soluble Powder™
	Gentamicine	Gentocin®
	Tylosin	Tylan, Tylosin
	Néomycine	Neo-Chlor®, Neomed, Neomycin, NeoOxytet SP, Neotet Soluble Concentrate, Neo-Tetramed, Neo Oxyted™, Neomix™
<b>III</b> <i>Importance moyenne</i> Produits de remplacement généralement disponibles	Bacitracine	Bacitracin MD, BMD®, Zinc Bacitracin™
	Sulphonamides	QuinNonxine-S, Sodium Sulfamethazine, SulfaquiNonxaline, Romet™, Sulfa
	Tétracyclines	Aureomycin®, Onycin, Oxy, Oxysol, Oxytetracycline, Oxy tetra forte, Terramycin®, Tetra, Tetracycline Hydrochloride, Tetramed
<b>IV</b> <i>Faible Importance</i> Non utilisés en médecine humaine	Ionophores	Avatec®, Bovatec®, Coban®, Cygro®, Monensin, Rumensin®, Aviax™, Bio-Cox®, Coxistac®, Maxiban®, Monteban®, Sacox®, SaliNonmycin
	Coccidiostats	
	Non-ionophores Bambermycine	Flavomycin®
<b>Exemples de coccidiostats chimiques :</b> Amprol®, Clinacox®, Robenz®, Super Nitro, Zoamix®, Coyden®, Deccox®, Nicarb®, Stenerol®		